

Les informations contenues dans ce numéro sont susceptibles d'être modifiées ou annulées en fonction de l'évolution sanitaire actuelle. Pour des informations de dernière minute, vous pouvez consulter le site internet : www.dinge.fr ou télécharger l'application PanneauPocket.

Infos Municipales

Principaux points étudiés en séance du Conseil Municipal du 2 novembre 2020 :

- Indemnités des élus
- Conseil d'administration du CCAS : élection des administrateurs au sein du Conseil Municipal
- Acquisition de terrain au lieu-dit du Hiaume
- Présentation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Prochain conseil municipal : 10 décembre 2020

La présence du public ne sera possible qu'en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Election du nouveau Maire

L'installation du nouveau Maire a eu lieu le samedi 31 octobre 2020. L'assemblée a procédé à l'élection du Maire et des adjoints. Patricia BENIS a été élue Maire de Dingé. 1^{ère} adjointe : Annabelle QUENTEL, 2^{ème} adjoint : Sami OSMANE, 3^{ème} adjointe : Delphine NOBILET, 4^{ème} adjoint : Emmanuel GUEUDELLOT.

Permanences en mairie : Avocat conseil

Maître De Moy, avocat au barreau de Rennes, propose gratuitement des entretiens d'une demi-heure. Une permanence est assurée le mardi **26 janvier 2021 l'après-midi de 15h à 17h**. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable à la Mairie.

CCAS

Portage de repas à domicile

Une réflexion sur un service de portage de repas à domicile est en cours.

Si vous êtes intéressé et pour tous renseignements, vous pouvez appeler la mairie au 02.99.45.09.13.

Après-midi récréatifs

Les après-midi récréatifs sont annulés. La reprise aura lieu en fonction des prochaines directives sanitaires.

Mutuelle communale Solimut

La mutuelle SOLIMUT a été retenue pour proposer aux Dingéens et aux personnes qui travaillent dans la commune, une mutuelle communale à tarifs

préférentiels et proposant un choix entre 4 niveaux de garanties. Une permanence aura lieu en mairie (port du masque obligatoire), le **18 décembre de 10h à 12h**, uniquement sur RDV, à prendre directement auprès de M. Devallée au 06.75.86.07.92 ou par mail : david.devallee@solimut.fr

Commerces

Boulangerie LEMARCHAND

Ouvert les 24 et 31 décembre de 7h à 13h et de 14h30 à 18h. Ouvert les samedis 26 décembre et 2 janvier et les dimanches 27 décembre et 3 janvier. Fermé les vendredis 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Cuisinement Vôtres

Fermé du vendredi 1^{er} au lundi 4 janvier 2021 inclus.

Epicerie du Village

Fermeture du 1^{er} janvier au matin, jusqu'au 4 janvier au matin. Le 25 décembre : ouverture de 9h00 à 12h30. Les huîtres et fruits de mer ne seront disponibles que sur commande.

Dingé bouge

Familles Rurales



L'association Familles Rurales a dû suspendre ses activités en présentiel suite aux mesures sanitaires mais les reprendra dès que ce sera possible.

Le lien est maintenu avec les participants aux ateliers et nous proposons des temps d'échanges entre parents et une visioconférence :

Apprivoiser les écrans et grandir : le **8 décembre** à 20h. Avec Thérèse Auzou Caillemet de l'association 3-6-9-12, enseignante et chercheuse, elle vous accompagnera dans votre réflexion et sur ce que vous souhaitez mettre en place. Pour plus d'informations : <https://www.3-6-9-12.org/> Gratuit, sur inscription pour obtenir le lien Zoom.

Le Défi Foyer à Alimentation Positive a commencé !

Une quinzaine de foyers dans l'équipe de Dingé, une soixante sur la Communauté de Communes, a commencé l'aventure vers une alimentation plus saine et plus durable. Le **jeudi 10 décembre** nous nous retrouverons lors d'un atelier diététique en ligne. La visite de la ferme de Michel Sauvée est reportée mais une belle dynamique est lancée !

Nous avons aussi proposé aux habitants de mettre de la couleur dans le bourg de Dingé en participant à un projet de Tricot Rural, les participantes de l'atelier



Tricot-crochet ainsi que l'accueil de loisirs sont partie prenante ! N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez nous rejoindre et embellir vos rues ! Même si nous préférons tous participer à des moments collectifs en présence les uns des autres, ces propositions permettent de garder un lien.

De plus, l'association se lance dans une dynamique interne de réflexion sur le projet associatif. Nos adhérents y sont conviés afin de construire ensemble un projet d'avenir pour les habitants du territoire. C'est avec enthousiasme et détermination que nous poursuivons notre mission d'animation de la vie locale. Nous nous tenons à votre disposition pour toute question, Céline Riem est aussi présente pour échanger avec les parents et les assistantes maternelles qui le souhaitent. L'espace jeux reste ouvert aux assistantes maternelles et le sera pour les parents dès que possible. Nous vous tiendrons informé-e-s ! Nos contacts : asso.dinge@famillesrurales.org / 02.99.45.09.87 »



L'Accueil de loisirs sera ouvert pour les Vacances de Noël du **21 au 24 décembre** (nous serons fermés la semaine suivante). Renseignements et inscriptions : 06.50.50.82.18 ou al.dinge@famillesrurales.org / www.famillesrurales.org/dinge/

TELETHON DINGE : ENSEMBLE on est PLUS FORT

Le Covid 19 nous prive de liberté, nos activités sont au ralenti ou arrêtées mais nous avons l'espoir de sortir de cette période contraignante bientôt.

Pour les malades de myopathie ou autres maladies rares, c'est tous les jours que leur maladie les prive de liberté et d'avenir. Pour eux : l'ESPOIR c'est le Téléthon. L'association existe depuis 60 ans. Dès la fin des années 80, la recherche génétique devient le fer de lance de ses actions. En 1990, l'AFM Téléthon a créé le Généthron, laboratoire pionnier de la génétique et de la thérapie génique pour les maladies rares. Depuis, plusieurs instituts ont été lancés grâce à vos dons. Et depuis peu, des traitements ont guéri des malades !!

Continuons à leur apporter de l'ESPOIR.

Le **samedi 5 décembre**, au vu du contexte sanitaire, nous vous proposons 2 plats au choix : Choucroute ou Assiette Asiatique (riz cantonnais + viande cuisinée) qui vous seront livrés chez vous ou à l'adresse de votre choix sur Dingé avec toutes les précautions sanitaires nécessaires. Vous pouvez aussi marcher, courir sur le parcours Téléthon Dingé du bourg, ou pédaler sur le parcours Téléthon Dingé le grand 8. Vous réalisez votre parcours quand vous le souhaitez, **jusqu'au 10 décembre** et autant de fois que vous le voulez. Faites votre don dans la boîte aux lettres de la mairie, dans les tirelires des commerçants ou en ligne. Nous comptons sur Vous ! Tous les bénéfices de ces actions seront reversés à l'AFM Téléthon. Merci et à bientôt.

Contact : telethon.dinge@outlook.fr, Delphine Nobilet : 06 72 08 54 86. Page Facebook « Téléthon Dingé »

APE Les P'titous

Compte tenu des circonstances, le marché de Noël de l'école Anne Sylvestre n'aura pas lieu. Cependant, nous vous proposons d'acheter des sapins, du jus de pomme et des objets cousus main (panières avec lingettes démaquillantes, tapis de piscine). Possibilité d'être livré à domicile. Les tarifs, photos et modalités sont sur la page Facebook de l'association. Également par courriel ou téléphone, merci d'avance ! Téléphone : 06.20.52.08.01 ou clpelesptitous@gmail.com www.facebook.com/APE-les-Ptitous-104852121054076/

Communiqués

Recensement agricole

Le recensement agricole (RA) a débuté le 1er octobre 2020 et se terminera le 30 avril 2021. Opération décennale européenne et obligatoire, ce recensement a pour objectif d'actualiser les données sur l'agriculture française. En France, le recensement agricole 2020 portera sur environ 450 000 exploitations agricoles, dont 30 000 dans les DOM. La nouveauté pour 2020 : une grande partie de la collecte s'effectuera par Internet, en répondant à un questionnaire en ligne, accessible sur un site totalement sécurisé. Plus d'informations :

<https://agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2020>

SMICTOM VALCOBREIZH : convergence des services

Le SMICTOM des Forêts et le SMICTOM d'Ille et Rance ont fusionné au 1er janvier 2020 pour donner naissance au SMICTOM VALCOBREIZH. Des services unifiés ont été créés. Cependant, quelques différences demeurent. Les changements qui vont impacter les habitants sont les suivants : maintien de la collecte d'ordures ménagères hebdomadaire dans les mêmes conditions sur l'ensemble du territoire ; extension des consignes de tri pour l'ensemble du territoire et suppression des sacs jaunes au profit de bacs jaunes pour la collecte du tri sélectif. Cette nouvelle organisation se mettra en place progressivement au cours de l'année 2021 et un calendrier précisant la mise en place de cette nouvelle organisation paraîtra début 2021.

Labo Citoyens

La Communauté de communes Bretagne romantique finance vos projets en faveur de la transition énergétique ! Plusieurs projets en faveur de la transition

écologique de la Bretagne romantique ont été financés en 2020 : conférences sur la biodiversité, jeux de société, ateliers permaculture, petits déjeuners bio à la ferme... Vous avez des idées ? A vous de jouer !

Vous pouvez déposer votre dossier pour le 1er jury de l'année 2021 jusqu'au 30 janvier.

Toutes infos : <https://bretagneromantique.fr/labocitoyen/>. Une question ? labocitoyen@bretagneromantique.fr. La prochaine session de sélection aura lieu mi-mars 2021.

Les dangers du monoxyde de carbone

A l'approche des épisodes de froid, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquences pour la santé des personnes. Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation. Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité. En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes de bonne conduite sont les suivantes : aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres, arrêter les appareils de combustion si possible, faire évacuer les lieux, appeler les secours (112, 18 ou 15), ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.

Plat à emporter

Au choix

Choucroute ou Assiette Asiatique

(riz cantonnais + viande cuisinée)

7€ la part

Livraison chez vous le samedi 5 décembre

A réserver chez vos commerçants dingéens

ou en nous contactant

COURIR, MARCHER, PEDALER

Réalisez vos parcours Téléthon Dingé

jusqu'au 10 décembre

et déposez votre don

dans la boîte aux lettres de la mairie

ou sur la collecte en ligne

<https://soutenir.afm-telethon.fr/telethon-dinge>